



Minute sécurité Levage – Zone de danger

La sécurisation de la zone de danger a permis d'éviter un accident potentiellement mortel lors de l'opération de chargement des rebuts au Train à chaud de Dunkerque le 16 11 2024.



Barrières de sécurisation



Manutention avec électro-porteur

Suite à coupure secteur, la charge aimantée par le dispositif électro-porteur du pont a chuté au sol.



La zone de danger d'une opération de levage, c'est-à-dire le **périmètre où il est dangereux de rester au cours de l'opération** :

- **Doit être évaluée pour toutes les opérations de levage**, en fonction des caractéristiques de la charge, de l'environnement et des événements redoutés (rupture d'élingues, fausse manœuvre, ...).
- **Doit être adaptée à la nature de la charge** et doit tenir compte du roulis, du basculement, de l'éclatement ou du déversement / épandage possible de la charge en cas de chute ou de mouvement inattendu.



**La zone de danger doit être sécurisée et interdite à toute personne durant l'opération.
La respecter est un comportement sûr qui évite des accidents mortels**



Règle d'or n° 5

Je respecte toutes les règles concernant la manutention des charges et ne me tiens jamais sous une charge

